

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Voiture de tourisme	CHEVROLET	Nova Concours modèle LX769 (6 places)	CH 0334 33

Constructeur	CHEVROLET MOTOR DIVISION of G. M. C. Warren, Michigan (USA)
Identification	"Concours LX769" et "CH 0334 33" sur la plaquette du constructeur "LY69U.." devant le No du châssis
Plaquette constr.	sous le capot, à droite, à l'intérieur de l'aile
N° du châssis	à gauche, derrière le pare-brise
Ident. du moteur	"U" à gauche, sur face avant de la culasse (frappé par l'importateur)
Importateur princ.	GENERAL MOTORS SUISSE SA, Salzhäusstrasse 21, 2501 Bienne
Véhicule homologué	Signes fixes dans code du type LY69U..

Chassis	2	Nombre de roues	4
Nombre d'essieux	mécanique avec assistance hydraulique		
Direction	boîte automatique		
Transmission	3	Entraînement	sur roues AR
Nombre de vitesses	hydraulique, 2 circuits, AV-disques/AR-exp.interne		
Frein de service	avec assistance par dépression, sur toutes les roues AV= coupe de dosage AR= limiteur		
Frein auxiliaire	mécanique, à expansion interne, sur les roues AR		
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire		
Ralentisseur	-		
Contrôle 2 circ.	par différence de pression; lampe-témoin combinée		

Carrosserie	limousine		
Nombre de portes	4	Indic. vit.	km/h
Ceintures sécurité	SAB-J-4c **	Rétroviseur	intérieur + gauche
Cale	-	Attelage	-
Antivol	verrouillage de la direction + de la boîte 9.V.		

Nombre de places	l 6 av 3	centre	-	ar 3
Dimensions	int.	ext.		
Longueur		5022	Empettements	2819
Largeur		1850		
Hauteur		1410	Voie	av 1557 ar 1500
Porte à faux	lat.		Voies	av - ar -
	av	875		
	ar	1728	Braquage	g 12100 d 12000
Distance volant - vers l'avant du véhicule				

Moteur	CHEVROLET	Type	V8-305 2bbl(U)
Marque	V	Temps	4
Construction	B	Position	avant
Carburant	eau	Nombre cylindr.	8
Refrigidias.	94,89	Course	88,39
Aléage	5001	CV-impôt	25,47
Cylindrée	145 SAB-net	à V/min	3800
Puissance en CV			
Bruit	79	dB/A à V/min	3800
Silencieux	1 = 610 x 290 x 110 mm		
Mesure des gaz	ECE-15 *		
Déparasitage	OCE, annexe 8, chiffres 3+4 = D		

Poids	avant	arrière	total
Poids à vide	900	770	1670
Charge utile	145	275	420
Poids total	1045	1045	2090
Garantie fabr.	2250		
Dimens. pneus	FR 78 - 14	FR 78 - 14	(Variantes +)
Ply / bar	R / 1,7	R / 2,0	voir
Charge	1160	1270	remarques)
pour V max	varie selon la marque, minimum 173 km/h		
Garantie poids remorquable avec frein	1621		
Garantie poids remorquable sans frein			
Garantie poids de l'ensemble			
Poids remorquable testé	173 km/h		
Vitesse maximale selon le constructeur			
Vitesse maximale testée			

Equipement	§)
Feux de route	HCR (E)
Feux de croisement	HCR (E)
Feux de position	A (E) dans HCR
Feux rouges	2+2 A(2)IR(2)S(2)T 77 GUIDE 1X DOT
Feux stop	2+2 A(2)IR(2)S(2)T 77 GUIDE 1X DOT
Oignoteurs	av IP77 GUIDE 1XDOT SAE(2)AP2 ar voir feux rouges
Catadiopres	av AV + AR SAE A-68 DOT
Feux de gabarit	av AV + AR SAE(2)AP2 75
Feux complément.	
Eclairage plaque	1 au centre sous le couvercle du coffre
Essuie-glace	2 balais avec/ sans lave-glace
Avertisseurs	DELCO REMY "A"+"F"
	ou d'autres modèles homologués

Indications pour le permis de circulation :

Genre du véhicule	Voiture de tourisme		
Marque et type	CHEVROLET	Nova Concours	
Homologation N°	CH	0334.33	
Carrosserie	limousine		
Places	total	6	avant 3
Poids à vide	1670	Carburant	B
Charge utile	-	CV-impôt	25,47
Poids total	2250	Cylindrée	5001

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- * Mesure des gaz : la vignette ECE-15 se trouve à l'avant, dans le montant de la porte de gauche.
- ** Ceintures de sécurité : position des sangles et accessibilité aux commandes contrôlées selon OCE, art. 23, al. 3bis.
- + Variante de pneus : E 78 - 14 AV 1120 (1,8) AR 1180 (2,0) V-max varie selon la marque, minimum 175 km/h
 195 HR 14 1100 (1,9) 1200 (2,1) 210 km/h
 215/70 HR 14 1130 (1,9) 1180 (2,0) 210 km/h

§) Modifications par l'importateur:

- les phares d'origine SEALED BEAM sont remplacés par des HCR H4 (E);
- les feux de position d'origine sont débranchés et remplacés par des A (E) dans HCR;
- les ampoules orange des oignoteurs AV sont remplacées par des blanches (1157);
- les feux de gabarit AV d'origine sont débranchés afin que les oignoteurs AV et AV latéraux puissent être synchronisés;
- la distance depuis le bord des oignoteurs AV n'est pas respectée; est admise selon décision de la DFP du 12.11.75;
- les catadiopres d'origine non étanches; il en est monté 2 complémentaires SAE A-68 DOT;
- les sorties d'origine de l'échappement sont dirigées vers la gauche et vers la droite; sont menées vers l'arrière jusqu'à l'extrémité de la carrosserie;
- l'intervalle des feux arrières étant de moins de 600 mm, les feux stop et les oignoteurs intérieurs doivent être débranchés;
- le catalyseur dans son état original peut rester sur le véhicule.

A noter dans le permis de circulation:

- (102) - Charge utile de la galerie, maximum 90 kg.

Lieu et date de l'homologation

Studen, 04.10.76

Homologation fédérale des types de véhicules